

Le 1^{er} et le 2 novembre

Recteur d'un sanctuaire marial en Italie le père Paul Marie revient sur le sens de la Toussaint et du Jour des morts. (Article paru dans Aletia du 31/10/2019)

Aletia : Les 1^{er} et le 2 novembre sont, dans l'Église, des journées consacrées aux saints et aux défunts. Comment en comprendre le sens ?

Père Paul Marie : Le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, nous fêtons les saints qui sont dans la gloire du ciel. Intercesseurs auprès du Bon Dieu, nous les prions pour qu'ils nous aident et nous portent secours. Alors que le 2 novembre, jour de commémoration des fidèles défunts, nous prions pour nos morts en suppliant le Seigneur de les accueillir dans la miséricorde. Ces deux fêtes reposent sur une tradition de l'Église catholique et sur une vérité de théologie : nous sommes tous solidaires, les chrétiens du ciel, du purgatoire et de la terre : c'est ce qu'on appelle la « communion des saints ». Pour mémoire, c'est le pape Grégoire IV qui a fixé la Toussaint au VIII^e siècle, et Odilon de Cluny, en 1048, a fait du 2 novembre le Jour des morts.

Qu'est-ce que la communion des saints ?

La communion des saints, c'est la solidarité dans le Christ, le fait qu'on peut s'entraider surnaturellement. Grâce à Jésus, nous sommes unis les uns aux autres : c'est la réalité du « corps mystique » qui demeure au-delà de la mort. Ainsi, entre l'Église triomphante du ciel, l'Église souffrante du purgatoire et l'Église combattante de la terre, il y a une charité fraternelle qui s'exerce entre tous. C'est ce lien de charité que nous avons avec nos défunts — qui demeure au-delà de l'espace et du temps — que nous fêtons le jour de la Toussaint.

Beaucoup vont au cimetière ce jour-là, pourquoi ?

Qu'on le veuille ou pas, nous sommes liés à nos morts, et le cimetière nous remet devant cette vérité : nous retournerons à la terre et notre vie dépend de Dieu qui nous rappelle à Lui, quand Il le veut. C'est aussi une attitude filiale : nous avons tout reçu de nos ancêtres, nous avons une dette immense à leur égard. C'est grâce à eux que nous existons, et comme chrétiens, nous sommes promis à une vie bienheureuse dans l'éternité. En allant au cimetière, nous faisons mémoire d'eux et prions pour eux, ce qui est une façon de leur rendre les bienfaits que nous leur devons.

On peut aussi avoir envie de « parler » à un proche disparu, qu'en pensez-vous ?

Cette pratique, pour le chrétien, est impossible. Dans l'Écriture — qui est la « règle de vie » des chrétiens — il est clairement interdit d'entrer en dialogue avec les morts. Alors que le peuple chemine dans le désert, Dieu lui demande de ne pas prendre les coutumes des nations païennes qui l'entourent. Le chapitre 18 (versets 9 et suivants) du Deutéronome est très explicite : « Lorsque tu seras entré dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne [...] qu'on ne trouve chez toi [...] personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits ou disent la bonne aventure, personne qui interroge les morts. Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Éternel ». La parole de Dieu vaut encore pour nous aujourd'hui. Ensuite, c'est une pratique interdite car le démon peut s'introduire, brouiller les pistes et répondre à la place de la personne « appelée ». Le démon est le père du mensonge, il peut prendre l'apparence du mort, ses attitudes et tromper l'entourage...

On ne peut donc pas communiquer avec les morts ?



C'est légitime d'avoir ce désir d'entrer en contact avec quelqu'un qu'on a aimé car on a un corps, mais ce n'est pas « juste ». La vie de l'au-delà n'est pas comme celle de la terre. Ici-bas, nous avons un corps pour communiquer par la parole ou avec des gestes, mais dans le ciel, cela n'existe plus ! Le monde de l'au-delà est autre, on ne le connaît pas...

Quand on meurt, nous a dit Jésus, on est « comme les anges dans le ciel », c'est tout ce qu'on en sait ! Il est vraiment important de faire confiance et d'obéir à ce que dit la Parole de Dieu (cf question ci-dessus) malgré les tentations. D'autant plus que vouloir communiquer avec un défunt pour savoir s'il est au ciel et heureux est un désir égoïste. On cherche à se rassurer. Ce qui est important, c'est de prier pour nos morts et de s'abandonner à la Miséricorde divine. Si on veut être sûrs que notre proche aille au ciel, prions pour lui, faisons dire des messes, et ayons confiance.

Vous parlez beaucoup des âmes du Purgatoire, pourquoi ?

Le Purgatoire est le « lieu » des âmes sauvées qui vivent un temps de purification « avant » de contempler Dieu. Et ces âmes du purgatoire peuvent nous aider, nous les vivants, nous obtenir des grâces, intercéder pour nous. Elles sont loin d'être inactives ! Il arrive aussi que ces âmes — avec une permission spéciale de Dieu — se manifestent pour réclamer des prières pour leur purification et leur libération.

Si quelqu'un a eu une expérience paranormale avec un disparu, que lui conseillez-vous ?

Il faut voir de quel nature est ce phénomène. Le critère de discernement pour savoir si cette expérience vient du démon ou d'une âme du purgatoire, c'est la peur ! Le démon effraie toujours, alors que l'âme du purgatoire peut inquiéter — mais la première fois seulement en raison du caractère étrange et surnaturel de la manifestation — ensuite non, et elle ne fait jamais de mal. Si on suspecte que le démon est responsable, il faut prier en suppliant Dieu que ça ne se reproduise pas et voir un prêtre pour faire bénir le lieu où s'est passée cette expérience. Si c'est une âme du purgatoire, c'est sans doute une intervention pour réclamer des prières. Je raconte souvent l'histoire de cette femme qui vivait seule dans une grande maison et entendait, toutes les nuits, quelqu'un marcher avec une canne. Elle n'avait pas peur... Elle a pensé que c'était son père qui se manifestait pour qu'on prie pour lui car à la fin de sa vie il marchait avec une canne. Elle a prié et fait dire des messes pour son père et les pas ont cessé.



À quoi cela sert-il de faire dire des messes ?

Cela consiste tout simplement à demander à un prêtre de célébrer une messe pour tel ou tel défunt. Parfois, l'âme d'un défunt se manifeste pour que les chrétiens prient pour lui. Comme on est tous solidaires dans la charité, il est important de faire célébrer des messes pour cette âme en souffrance. Mais ce n'est pas de la magie ! Par une attitude religieuse et filiale, le chrétien supplie Dieu d'aider cette personne en peine, sinon la messe devient de la superstition... Vivre de façon lumineuse ce lien avec nos ancêtres et les saints du ciel est très beau. Par le baptême nous avons ce pouvoir d'intercession les uns pour les autres, car unis au Christ — notre Grand prêtre — nous pouvons être prêtres avec Jésus, notamment lors de la sainte messe.

Quelle histoire pouvez-vous nous raconter comme un exemple de « bonne pratique » dans la relation aux disparus ?

À l'occasion de son anniversaire, une jeune femme perdit son frère subitement. Or cette sœur était très liée à son frère, et elle a vécu ce deuil de façon très profonde. Elle priait souvent pour lui. Un jour, dans son sommeil, il lui est apparu, il avait un très beau visage de jeune homme, paisible, serein, mais triste, un peu en souffrance... Dieu peut permettre que, pendant le sommeil, nous ayons un songe où les défunts viennent nous visiter pour nous reconforter ou faire appel à notre collaboration. Elle a donc pensé que son frère était encore au Purgatoire. Cette jeune femme a fait célébrer des messes pour le repos de son âme. Elle a choisi de faire confiance à Dieu.

Propos recueillis par Marie Lucas